

~ 1 ~

LIVRET ETUDIANT



Licence 3^{ème} année **Etudes culturelles** **Parcours tourisme**

2023– 2024

Département Métiers de la Culture
29 Boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
04 73 34 66 81

Sommaire

A. Présentation du département Métiers de la culture	p.3
B. Présentation générale de la licence (N1, N2 et N3)	p.4
C. N3 Etudes culturelles parcours Tourisme	p. 5
1. Equipe pédagogique	p. 5
2. Maquette des enseignements	p. 6-7
3. Objectif et descriptif des cours délivrés au S1 et S2	p. 8-9-10
4. Modalité de contrôle des connaissances et compétences	p. 11-12
D. Calendrier des activités pédagogiques	p. 13
E. Règlement général	p. 14
F. Informations pratiques	p. 15

A. Présentation du département Métiers de la culture

Le Département des Métiers de la culture dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Localisé sur le site de Gergovia, il regroupe des formations générales et professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, Métiers du livre, Tourisme...). Les cours sont assurés par des enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

- Direction du département bureau 301 : Anne Gaugue, anne.gaugue@uca.fr
- Responsable licence études culturelles parcours livre et médiation numérique : Françoise le Borgne : Francoise.Le_BORGNE@uca.fr
- Responsable licence études culturelles parcours Tourisme, culture et territoires : Raphaël Berthold : raphael.berthold@uca.fr
- Responsable Licence Arts du spectacle : Caroline Lardy : caroline.lardy@uca.fr
- Responsable Licence Etudes culturelles : Catherine Morgan-Proux : Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr
- Responsable relations internationales bureau 301 : Catherine MORGAN-PROUX, Catherine.MORGANPROUX@uca.fr
- Responsable Master DPEC : Anne Gaugue : anne.gaugue@uca.fr

Secrétariats : metiersdelaculture.LCSH@uca.fr

- Licence Etudes culturelles, parcours Tourisme et Livre (N1 N2 N3) et N1 ADS
Stéphanie Perez : stephanie.perez@uca.fr Tél : 04 73 34 66 81
- Licence N2 et N3 ADS - LP guide et LP Livre
Bénédicte Coppin : Benedicte.COPPIN@uca.fr Tel : 04 73 34 66 82
- Master 1 et 2 Direction de projets ou Etablissements culturels (DPEC)
Stéphanie Cassière : Stephanie.CASSIERE@uca.fr Tél : 04 73 34 66 83

B. Présentation générale de la licence Etudes culturelles (N1, N2 et N3)

La Licence mention Études Culturelles forme de futurs professionnels intervenant dans le champ des Métiers du livre et du numérique et du Tourisme culturel dans le cadre d'une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspond à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (European Credit Transfert System). Les enseignements, délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

La licence Études culturelles a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis pour concevoir ou participer à un projet culturel dans ses dimensions patrimoniales, administratives, financières et sociales. Cette licence générale place au cœur de la formation la question des publics ainsi que celle de la valorisation et de la diffusion de la culture sur les territoires. La spécificité de la formation proposée à l'UCA est en effet de contextualiser un projet culturel dans un espace donné. Cette mention est animée par des fondamentaux disciplinaires qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales : l'ouverture culturelle, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.

Cette licence se décline selon deux parcours : un parcours Métiers du livre et médiation numérique destiné à des futurs professionnels du secteur des métiers du livre et de la culture ; un parcours Tourisme, culture et territoires visant à former des futurs professionnels du secteur du tourisme et de la culture.

À l'issue du N3 les étudiants ont la possibilité d'intégrer des masters, à l'UCA ou dans d'autres universités. Au département Métiers de la culture, il existe un master en Direction de Projets ou établissements culturels (DPEC) avec trois parcours, dont les deux premiers s'inscrivent dans le prolongement de la licence Études Culturelles :

- Métiers du livre et stratégies numériques
- Accompagnement culturel et touristique des territoires
- Action culturelle et artistique

C. N3 Etudes culturelles parcours Tourisme, culture et territoires

1. Équipe pédagogique

Responsable d'année

MASURIER Didier, MCF sociologie, didier.masurier@uca.fr

Enseignants et enseignants-chercheurs

BERTHOLD Raphaël, MCF Géographie

BOISNIER Cyril, PRAG Economie

EL SAYED Rachel, PRCE Documentation et éditions numériques

GABART JANDON Véronique Histoire de l'art

GAUGUE Anne, MCF géographie

HERNANDEZ Juliette, PAST espagnol

SAKR Bana, Anglais

MASURIER Didier, MCF sociologie

SIMON Aimée, PRAG gestion

Sigles :

PAST : professeur associé sciences et techniques

MCF : maître de conférences

PRAG : professeur agrégé

PRCE : professeur certifié

Intervenants professionnels :

A titre d'exemple, les professionnels suivants sont intervenus en 2022-2023

BRUC Mathieu, Clermont Auvergne Tourisme

BOILEAU Julien - Office de Tourisme de Clermont-Ferrand

CLEMENSAT Jeannette - Auvergne Slow tourisme

LANTIER Frédéric – Agence Départementale de Développement touristique

COGNY Anne – Guide Interprète

2.

2. Maquette des enseignements

Semestre 5

UE	Blocs de compétences	Crédits ECTS	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session
UE 50	A	3	Patrimoine et médiation culturelle	Contrôle Continu
UE 51	A	3	Anglais de spécialité	Contrôle Continu
UE 52	A	3	Outils numériques (Web)	Contrôle Continu
UE 53	A	3	Dynamiques des pratiques et espaces touristiques	Examen Terminal
UE 54	A	3	Management appliqué au tourisme	Examen Terminal
UE 55	A	3	Langue vivante (allemand, espagnol ou italien)	Contrôle Continu
UE 56	B	3	Histoire de l'art moderne	Examen Terminal
UE 57	B	3	Sociologie du tourisme et anthropologie des voyages	Examen Terminal
UE 58	B	3	Géographie économique des espaces touristiques en France	Contrôle Continu
UE 59	C	3	ePortfolio et projet professionnel (validation du stage)	Contrôle Continu

ECTS : european credits transfert system

UE : unité d'enseignement

Blocs de compétences

A. Connaissances disciplinaires

B. Ouverture disciplinaire

C. Compétences transversales

Semestre 6

UE	Blocs de compétences	Crédits ECTS	Intitulé des UE	Contrôle des connaissances 1ère session
UE 60	A	3	Outils collaboratifs	Contrôle Continu
UE 61	A	3	Droit du tourisme et production touristique	Contrôle Continu
UE 62	A	3	Anglais de spécialité	Contrôle Continu
UE 63	A	3	Patrimoines naturels et culturels	Examen Terminal
UE 64	A	3	Tourisme et nouvelles technologies	Contrôle Continu
UE 65	A	3	Diagnostic territorial et représentation des lieux	Contrôle Continu
UE 66	A	3	Langue vivante (allemand, espagnole ou italien)	Contrôle Continu
UE 68	B	3	Histoire de l'art contemporain	Examen Terminal
UE 69	B	3	Tourisme et mondialisation	Examen Terminal
UE 67	C	3	UE Libre	Contrôle Continu ou examen terminal

ECTS : european credits transfert system

UE : unité d'enseignement

Blocs de compétences

A. Connaissances disciplinaires

B. Ouverture disciplinaire

C. Compétences transversales

3. Objectif et descriptif des cours délivrés au S5

UE 50 Patrimoine et médiation culturelle

Enseignant CM : Anne GAUGUE

Dans une première partie, ce cours présente la notion de patrimoine puis aborde les modes de médiation du patrimoine.

Enseignant TD : Janette CLEMENSAT

Les TD portent plus spécifiquement sur la découverte du champ de la médiation culturelle. (médiation des publics: tout public et publics spécifiques, jeune public, personnes en situation de handicap; outils et techniques de médiation) et développement d'une proposition de médiation (patrimoine bâti/œuvres) à partir d'une problématique choisie.

UE 51 Anglais de spécialité

Enseignant : Catharina Van de Ven

Anglais appliqué au tourisme et au domaine culturel.

Ce cours fait une large place à la communication entre étudiants et enseignant. Compétences transversales et linguistiques sont mobilisées. Les étudiants, en binôme ou en groupe, travaillent sur des sujets liés à l'industrie du tourisme ou à la géographie et aux paysages.

UE 52 Outils numériques (Web)

Enseignant : Rachel El Sayed

Etude des fondamentaux théoriques du web et plus spécifiquement du web 2.0, de ses pratiques et ses services, des différents contenus (écriture web, vidéo, iconographie, infographie). Production de contenus web (textuels et multimédias) et mise en œuvre d'un projet web en lien avec une structure culturelle et touristique.

UE 53 Dynamiques des pratiques et espaces touristiques

Enseignant : Anne Gaugue

Les évolutions récentes des pratiques et des lieux touristiques (nouveaux publics, évolution des lieux touristiques)

Analyse des évolutions récentes des pratiques et des lieux touristiques à travers la prise en compte de nouveaux publics (seniors et handicapés), le rôle de l'économie collaborative dans le secteur du tourisme, l'évolution de la notion de patrimoine etc.

UE 54 Management appliqué au tourisme

Enseignant : Cyril Boisnier

Ce cours aborde 5 thèmes de management appliqués secteur du tourisme : l'entreprise, la stratégie, le marketing, la production de biens et services, les RH. Ce cours prend en compte les questions d'environnement de l'organisation touristique, de territoire, et de technologie digitale.

UE 55 Langue vivante

Allemand : K. Adler

Espagnol : J. Hernandez

Italien : Julien Boulon

Enseignement de langues (Allemand, Espagnol ou italien) appliqué au tourisme et au domaine culturel. Renforcer le niveau linguistique acquis en N1 et N2 puis se perfectionner en langue de spécialité dans le domaine du tourisme et de la culture

UE 56 Histoire de l'art moderne

Enseignant : Véronique Gabart-Jandon

UE 57 Sociologie du tourisme et anthropologie des voyages

Enseignant : Didier Masurier

Présentation des tourisms et des touristes (rappel historique, situation contemporaine, les principales analyses sociologiques du phénomène) et étude des pratiques du voyage d'agrément (à partir des imaginaires et des comportements qui le caractérisent)

UE 58 Géographie économique des espaces touristiques en France

Enseignant : Aimée SIMON

Ce cours aborde les formes de tourisme en France en privilégiant les spécificités régionales ainsi que la place de l'activité touristiques dans les économies régionales.

UE 59 ePortfolio et projet professionnel

Aide à l'élaboration du ePortfolio (Rachel El Sayed) et du projet professionnel (A. Gaugue)

Le stage, effectué entre le semestre 4 et le semestre 5, fait l'objet d'une restitution sous forme d'un rapport écrit et d'un exposé oral.

Objectif et descriptif des cours délivrés au S6

UE 60 Outils collaboratifs

Enseignants : Rachel El Sayed

Concevoir un projet numérique de création digitale dans le secteur culturel et touristique en mobilisant des outils collaboratifs.

UE 61 Droit du tourisme et production touristique

Enseignants : professionnels

Le rôle des collectivités territoriales et des institutions touristiques à l'échelle locale, régionale et nationale. Production et commercialisation des produits touristiques

UE 62 Anglais de spécialité

Enseignant : Catharina Van de Ven

Anglais appliqué au tourisme et au domaine culturel.

UE 63 Patrimoines naturels et culturels

Enseignants : JF Luneau et R. Berthold

L'objectif de ce cours est de présenter l'histoire de la protection des patrimoines naturels et culturels. Ces présentations chronologiques mettront en évidence l'évolution de leur prise en considération par nos sociétés.

UE 64 Tourisme et nouvelles technologies

Enseignants : Anne Gaugue et Mathieu Bruc

Impact des nouvelles technologies dans le secteur du tourisme : nouveaux métiers, nouvelles pratiques

UE 65 Diagnostic territorial et représentation des lieux

Enseignants : P. Fourtin et R. Berthold

Apprendre à étudier un territoire en prenant en considération toute sa complexité géographique, administrative et socio-économique. Il s'agit aussi d'intégrer la question des valeurs paysagères à travers l'évolution de leurs représentations. Ces réflexions sont appliquées dans le cadre d'exercices pratiques.

UE 66 Langue vivante

Allemand : K. Adler

Espagnol : J. Hernandez

Italien : Julien Boulon

Enseignement de langues (Allemand, Espagnol ou italien) appliqué au tourisme et au domaine culturel. Renforcer le niveau linguistique acquis en N1 et N2 puis se perfectionner en langue de spécialité dans le domaine du tourisme et de la culture

UE67

UE Libre

UE 68 Histoire de l'art contemporain

Enseignant : Véronique Gabart Jandon

Initiation à l'histoire de l'art contemporain. Architecture et peinture du néoclassicisme au mouvement post-moderne

UE 69 Tourisme et mondialisation

Enseignant : Anne GAUGUE

Ce cours traite de la diffusion du tourisme à l'échelle mondiale et de l'émergence et du développement d'un tourisme domestique dans les pays non occidentaux, à l'origine de nouvelles pratiques et aménagements touristiques.

D. CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024



CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES - LICENCES

Année universitaire 2023-2024

Conseil de l'UFR du 04 mai 2023

Réunions de rentrée	Du Lundi 04 au 08 septembre 2023	Sem. 36
Début des cours du 1 ^{er} semestre	Lundi 11 septembre 2023	Sem. 37
<i>Suspension des cours Automne 2023</i>	Du samedi 28 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023	Sem. 44
Fin des cours du 1 ^{er} semestre	Vendredi 08 décembre 2023	Sem. 49
Semaine pédagogique 1 ^{er} semestre	Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023	Sem. 50
Examens du 1 ^{er} semestre		
- Mineures pluridisciplinaires, LAS	Du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023	Sem. 50
- UFR LCC – UFR PSSSE	Du lundi 18 décembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023	Sem. 51
<i>Vacances universitaires Noël 2023</i>	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024	Sem. 52 Sem. 01
Examens du 1 ^{er} semestre		
- UFR PSSSE	Du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 12 janvier 2024	Sem. 02
- UFR LCC – UFR LCSH	Du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 19 janvier 2024	Sem. 02 et 03
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	Lundi 22 janvier 2024	Sem. 04
Délibérations des jurys	Entre le lundi 12 février 2024 et le vendredi 16 février 2024	Sem. 07
<i>Suspension des cours Hiver 2024</i>	Du samedi 24 février 2024 au lundi 4 mars 2024	Sem. 09
<i>Vacances universitaires Printemps 2024</i>	Du samedi 13 avril 2024 au lundi 29 avril 2024	Sem. 16 Sem. 17
Fin des cours du 2 ^{ème} semestre	Vendredi 3 mai 2024	Sem. 18
Examens du 2 ^{ème} semestre		
- Mineures pluridisciplinaires, LAS, UE libres	Du lundi 06 mai 2024 au vendredi 24 mai 2024	Sem. 19
- UFR PSSSE		Sem. 20
- UFR LCC – LCSH		Sem. 21
Examens du 2 ^{ème} semestre (si nécessaire)	Du lundi 27 mai 2024 au vendredi 31 mai 2024	Sem. 22
Délibérations des jurys	Entre le lundi 10 juin 2024 et le vendredi 14 juin 2024	Sem. 24
Examens 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestres (2 ^{ème} chance)		
- UFR PSSSE	Du lundi 17 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024	Sem. 25, 26 et 27
- UFR LCC – LCSH	Du lundi 24 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024	Sem. 26 et 27
Délibérations des jurys	Entre le lundi 08 juillet 2024 et le vendredi 12 juillet 2024	Sem. 28
Fin des activités pédagogiques	Mercredi 17 juillet 2024	Sem. 29

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 mai 2023

La Doyenne-Directrice de l'UFR LCSH,

Anne-Laure FOUCHER

E. Règlement général

Règles de compensation appliquées par l'UFR LCSH

L'année de N3 est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement.

Le **semestre** est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.

L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre et elle fait l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement). Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la seconde session que les matières de cette UE dont les notes sont inférieures à la moyenne.

Un étudiant qui a soit validé un semestre entier, soit obtenu 40 ECTS sur 60 peut être admis en **année supérieure conditionnelle**.

On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE).

Absences :

Les cours : L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le vendredi après-midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat de votre formation.

Les examens :

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves. En cas d'absence à un examen terminal ou à une évaluation continue, l'étudiant est considéré comme défaillant. En cas d'absence pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département un certificat médical ou autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'étudiant sera considéré comme défaillant. La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...)

Résultats/diplôme/relevé de notes :

Les résultats des examens terminaux sont disponibles sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

F. Informations pratiques

Affichage : Les informations relatives à la licence Etudes culturelles sont affichées au département Métiers de la culture (en face du secrétariat, au deuxième étage). Les étudiants doivent consulter fréquemment l’affichage, notamment pour les inscriptions aux exposés, les changements d’emploi du temps ou de salles, les dates d’examens, les offres de stage, etc...

Les secrétariats “métiers du livre” et “tourisme” sont généralement ouverts le matin de 8h à 11h30 ; l’après-midi de 13h à 17h (lundi, mardi et jeudi) – 13h à 15h30 (mercredi) – fermé le vendredi après-midi.

Les secrétariats peuvent être ponctuellement fermés lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence). Une **boîte aux lettres** est à votre disposition à Gergovia au rez-de-chaussée. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d’attestation, demande de matériel etc...), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Les enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département ainsi qu’une adresse email (consulter le site Internet de l’université).

Bibliothèques

Vous avez à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l’UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2^{ème} cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue est consultable sur : <https://bu.uca.fr>.

N’hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d’ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

Le matériel pédagogique

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l’utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Une charte d’utilisation du matériel et un cahier d’enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

L’annuaire de l’université

Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l’adresse email d’un enseignant ou d’un service de l’Université Clermont Auvergne

<https://www.uca.fr/annuaire>

Relations Internationales : séjour érasmus, stages à l’étranger

Vous trouverez sur le site de l’UCA toutes les informations concernant les relations internationales :

<https://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/je-suis-etudiant>

NB : Les informations données dans ce livret, élaboré en juillet 2023, ne devraient en principe pas être modifiées, sauf cas de force majeure.